



Mariage avec un tunisien et une française

Par **fanfan**, le **28/06/2011** à **19:39**

Bonjour,
j'aimerais savoir si le visa es obligatoire pour un sans papier pour pouvoir se marier en france nous nous connaissons depujis le mois de decembre et nous envisageons de nous marier en france

Par **mimi493**, le **28/06/2011** à **19:44**

non, ce n'est pas obligatoire, mais le maire peut refuser et transmettre le dossier au Procureur de la République.

nous nous connaissons depujis le mois de decembre mais ensuite vous ne reviendrez pas pleurer au mariage gris, à l'escroquerie sentimentale, hein promis ?